



# Procès-verbal d'Assemblée Générale ordinaire (2 OCTOBRE 2020)

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 02 octobre 2020 à la Maison des Sports. 7, rue Pierre de Coubertin– 49136 Les Ponts de Cé.

## Ordre du jour

### **Rapport moral du Président**

- **Rapport des commissions**
- **Compte de résultat et prévisionnel 2020 /2021**
- **Vote du bilan financier**
- **Calendrier sportif**
- **Questions diverses**

Comité Directeur, ETD, Commission sportive :

Présents : Didier CAHIER, Pascal MONTIEGE, Patrick CHERKIT, Gilles DURAND, Laurence MEUNIER, Loïc BOISNAULT, Françoise LOUVIGNY, Irène SALLES, Fabrice DIFFALLAH, Dominique LEGER, Régis ONILLON

Excusés : Emmanuel VILAIN, Virginie GAUBERT, Laurent LUBRANO, Hamza KAHLOUL

Clubs représentés :

Baugé 490008, Trélazé 490015, RC Doué 490017, Saumur 490020, Montreuil Juigné 490021, ABK 490025, ASA Karaté 490027, Lam Son St Barthélémy 490032, Chemillé 490037, Avrillé Kyokushinkai 490603, Gennes 490606, Montreuil Bellay 490607, KTE 490612, Nam Viet Angers 490614, CAK 490632, KAC Cholet 490643, Vaillante Angers 490645, Wado Ryu Mazé 490648, Tai Jitsu St Sylvain 490650, Vern d'Anjou 49060.

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, nous avons été contraints de nous adapter ce qui nous a obligés à prendre certaines décisions. Nous avons par conséquent demandé aux clubs qui souhaitaient participer à cette AG ordinaire et électorale de s'inscrire au préalable, le nombre de présents étant limité. Un seul représentant par club a été convié. Les mesures sanitaires ont été respectées.

## Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire à 19h40

Le président Didier CAHIER remercie toutes les personnes présentes pour cette Assemblée Générale ordinaire et électorale et déclare l'assemblée ouverte.

- **Rapport Moral du Président Didier CAHIER**

Le rapport complet du président sera prochainement mis en ligne sur le site internet du DC49 et consultable par tous.

Un diaporama préparé en amont par Pascal MONTIEGE permet de suivre correctement le déroulement de cette AG ordinaire, l'assemblée prend ainsi connaissance des différents pourcentages concernant les effectifs des clubs que compte le département pour la saison 2019/2020 et permet ainsi de renseigner sur l'évolution du karaté et des disciplines associés dans le Maine e Loire. On peut ainsi constater une légère progression de nos effectifs qui sont passés de 1872 à 1976 licenciés, soit une hausse de 2.35 %, avec la répartition hommes femmes suivante : 587 femmes (31%) et 1329 hommes (69%). Les activités de karaté représentent 1324 licenciés, les autres disciplines en regroupant, quant-à-elles, 592.

Hormis le passage de grade prévu au mois d'avril et la journée « karaté champêtre » qui aurait dû se dérouler en juin, toutes les manifestations (compétitions et un passage de grades) ont été faites avant le confinement de mars, date à laquelle les clubs ont dû stopper leurs cours pour une reprise accordée fin mai, uniquement en extérieur et avec des contraintes liées au COVID.

Les interventions à la maison d'arrêt d'Angers devraient reprendre en octobre, si toutefois la situation sanitaire le permet. La directrice souhaite continuer cette activité qui, constate-t-elle, rencontre beaucoup de succès.

Cette Assemblée Générale est la dernière de l'olympiade 2016/2020 c'est pourquoi notre Président remercie toute l'équipe du CD49 qui a œuvrée à ses côtés. Il rend hommage à Franck LEPORS des Arts Martiaux vietnamiens décédé fin mars.

- **[Rapport des commissions](#)**

(Les rapports des commissions sont consultables sur le site)

- **Commission des grades (Laurent LUBRANO)**

Laurent LUBRANO étant absent, c'est Patrick CHERKIT, directeur technique départemental, qui prend la parole pour nous informer que le passage de grade s'est déroulé dans des conditions normales mais qu'une inquiétude demeure concernant ceux à venir et, si la situation devait perdurer nous devons nous adapter en respectant le protocole sanitaire qui nous sera imposé.

- **Commission formation (Françoise LOUVIGNY)**

La responsable de la formation rappelle les dates des examens du DAF et de L'AFA. Elle informe que le dossier administratif concernant l'AFA a été allégé, la carte d'identité, le certificat médical et le casier judiciaire ne sont plus demandés. Les imprimés d'inscriptions sont téléchargeables sur le site du CD49.

Françoise LOUVIGNY remet les diplômes aux présidents des clubs afin qu'ils puissent les transmettre à leurs élèves.

- **Commission sportive (Didier CAHIER et Pascal MONTIEGE)**

On constate une baisse du nombre de compétiteurs depuis quelques années.

Nous avons expérimenté cette saison une organisation différente des compétitions puisque deux d'entre elles se sont déroulées sur des demi-journées. Le but était entre autre de soulager les clubs organisateurs puisque le repas des arbitres n'est pas à prévoir et permet de libérer du temps sur le dimanche pour les familles, les juges et les bénévoles. Nouveauté également puisque pour la première saison les compétiteurs devaient régler la somme de 3€ pour pouvoir participer aux compétitions, cela s'est fait sans soucis particulier.

La commission sportive s'est enfin étoffée avec notamment l'appui de M. Morand pour la partie inscriptions.

- **Commission arbitrage (Fabrice DIFFALLAH)**

Fabrice DIFFALLAH regrette le manque de représentativité des clubs lors des compétitions. Il se réjouit qu'une équipe de jeunes motivés participent également en ligue, ce qui leur permet d'acquérir de l'assurance et de l'expérience. Il n'y a pas eu d'examen cette saison en raison du COVID.

- **Rapport DTD (Patrick CHERKIT)**

Le directeur technique départemental demande si l'assemblée à des questions. Il nous fait un résumé des actions complémentaires dont les interventions à la maison d'arrêt d'Angers. La directrice souhaite que les cours reprennent en octobre mais en raison de la situation du au COVID rien n'est sûr. Les cours sont limités à 8 personnes, les intervenants essayent de tourner afin que tous ceux qui souhaitent participer puissent en profiter. Cette action rencontre beaucoup de succès.

Une autre action revient tous les ans, c'est celle du "karaté santé" les communes sollicitent le CD49 pour intervenir auprès des anciens.

- **Commission communication (Laurence MEUNIER)**

Tous les outils modernes sont mis en place pour que le CD49 communique avec les clubs. Les PV d'AG, les rapports des commissions, les résultats d'élections, les dates des évènements et manifestations organisés par le CD, etc, sont consultables sur le site internet et la page Facebook du CD49.

- **Commission arts martiaux Dominique LEGER)**

Le club de Dominique enregistre un recul au niveau des inscriptions, les dirigeants s'inquiètent du manque de renouvellement de licences pour cette saison. Beaucoup de clubs ont proposé une réduction du montant des cotisations en direction de leurs anciens licenciés afin de compenser les trois mois d'interruption suite au confinement.

- **Commission Taï jitsu (Loïc BOISNAULT)**

Loïc revient sur le stage départemental du 2 février à St sylvain d'Anjou qu'il a animé et qui a rencontré un vif succès, il remercie les participants et espère le renouveler cette saison.

- **Bilan financier et prévisionnel (Virginie GAUBERT)**

Virginie GAUBERT étant absente c'est Didier CAHIER qui nous donne les grandes lignes du bilan financier.

Cette saison, les clubs seront exonérés de la cotisation fédérale de 250 €. Néanmoins, la Ligue nous a déjà versé le montant que nous aurions dû normalement percevoir, soit 3850 € (87.50€ x 44 clubs)

La Fédération nous a versé, comme la saison précédente une aide au développement de 300 € pour la saison à venir.

La vente de notre stock de protections a rapporté 650 € Cela expliquant en partie ce résultat positif.

Nous avons perçu une subvention de 3000 € par le biais de l'ANS, l'Agence Nationale du Sport (anciennement CNDS).

Le conseil départemental nous a attribué une somme de 1000 €, sachant qu'il reste normalement 2500 € supplémentaires à percevoir.

Les inscriptions payantes aux stages et aux compétitions ont rapportées environ 880 €

Les recettes des formations DAF et AFA s'élèvent à 780€.

Nous avons fait une économie de 780 € sur la location du bureau à la MDS que nous partageons maintenant avec un autre comité depuis février 2020. L'assurance Matmut pour un montant annuel de 162 € assure les locaux que nous utilisons.

Les inscriptions payantes aux stages et aux compétitions ont rapportées environ 880 €

Le résultat positif de 6600 € s'explique par le fait que nous avons perçu 4150 € pour la saison 2020/2021 et au stock de protections vendu qui nous a rapporté 650 €. Sans compter la baisse des charges locatives due au partage de notre bureau avec un autre comité.

- **Vote du bilan financier.**

Contre 0

Abstention 0

Voté à l'unanimité

#### Présentation du budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté équilibré.

- **Vote du bilan financier**

Contre 0

Abstention 0

Voté à l'unanimité

Quitus est donné à la trésorière pour sa gestion de la saison écoulée.

- **Calendrier sportif**

Le calendrier sportif est présenté à l'assemblée, les clubs de BAUGE et SEGRE ont répondu à l'appel pour organiser deux compétitions. Aucun club pour le moment ne s'est proposé pour accueillir Le championnat katas du 15 novembre. Un cahier des charges sera mis en place avec le détail du protocole sanitaire pour l'organisation des compétitions.

Deux passages de grades sont fixés, le premier le 6 février, le second le 5 juin.

- **Questions diverses**

On propose de faire remonter les doléances de chacun aux représentants des clubs avant chaque AG de Ligue.

A la question : pourquoi les disciplines associées ne s'acquitteraient-elles pas, elles aussi d'un droit d'inscription aux compétitions, il est répondu que le comité départemental n'étant pas organisateur de leur compétitions, il n'y avait pas lieu de le faire.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 21H00.

Le Président  
Didier CAHIER

La secrétaire  
Laurence MEUNIER

